

Compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école

Séance du 28 mars 2023

Présidente : Mme Moya, directrice de l'école

Secrétaires de séance : Mme Gallen, enseignante

Présents : Mme Bêlard, Mme Schuster, Mme Noisier, M. Soullard, Mme Antony, Mme Bernillon, M. Razafindranaly, enseignants

: Mme Bonhoure Françoise, adjointe au maire, M. Astric, Mme Bonhoure Annie, restauration scolaire,

: Mme Lantennois, M. Puginier, LACLAL

: Mme RAPOSO, Mme Tissandier, ATSEM

: Mme Waldman, Mme Blanc, Mme Isaac, Mr Alconchel, PENCA

Excusés : Mme Bonnouvriée, inspectrice de l'Éducation Nationale ; Mme Malmaison, maire ; Mme Cazes, chargée aux affaires scolaires ; M. Maurel, référent sécurité à la mairie ; M. Dordain, LACLAL

Début de séance : 18h00

L'ordre du jour :

1. Date du dernier conseil d'école
2. Effectifs actuels et carte scolaire pour la rentrée 2023
3. Evaluations nationales de mi-parcours CP
4. Exercices de sécurité
5. Organisation de l'activité « Natation »
6. Programme pHARE
7. Sorties et projets éducatifs
8. Budgets de l'école
 - a. Mairie
 - b. Coopérative scolaire
9. Travaux à l'école
10. Cantine
11. Questions diverses

1. Date du dernier conseil d'école

Comme annoncé lors du précédent, le troisième conseil d'école se tiendra le mardi 27 juin 2023 à 18h à l'école.

2. Effectifs actuels et carte scolaire pour la rentrée 2023

Constat des effectifs à ce jour :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
	12	22	16	17	27	25	27	25	171
Maternelle : 50				Cycle 2 : 69			Cycle 3 : 52		

Prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2023 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
	22	11	22	15	17	28	25	27	167
Maternelle : 55				Cycle 2 : 60			Cycle 3 : 52		

Lors de la première phase de la carte scolaire, il a été décidé pour l'école une fermeture de classe en élémentaire.

Ni la mairie ni l'école n'ont été destinataires d'un courrier annonçant cette fermeture. Seule l'enseignante concernée par la suppression de poste en a été informée.

3. Evaluations nationales de mi-parcours CP

Les évaluations nationales de mi-parcours en CP ont eu lieu du 16 au 27 janvier 2023. Un retour a été fait aux parents des élèves concernés.

4. Exercices de sécurité

Deux exercices d'évacuation incendie ont eu lieu depuis le dernier conseil d'école, en présence de M. Maurel, responsable sécurité (mairie) ainsi que des représentants de parents d'élèves.

Celui du 3 février était un exercice surprise : aucun enseignant ou élève n'était prévenu. Le départ de feu se faisait depuis la chaudière. Celui-ci a permis de changer la personne responsable du système de désenfumage afin de gagner du temps dans l'évacuation de tout le monde. Les membres du CLAE ont également évacués.

Le second a eu lieu le 17 mars avec un départ de feu dans la classe de PS/MS. Il a permis pour trois classes de l'école de savoir quel était le nouveau point de rassemblement depuis le déménagement de celles-ci. Dans ces deux exercices, tout le monde a évacué en moins d'une minute trente, sans précipitation et en bon ordre. En revanche, le personnel cantine n'a pas évacué.

Une personne de la cantine qui était à la plonge n'a pas entendu l'alarme. L'autre l'a entendue un peu tardivement.

Un exercice PPMS « Risques majeurs » a également été réalisé début décembre. Le scénario choisi était le nuage toxique. Il s'est bien déroulé, toutes les classes se sont confinées. En revanche, la corne de brume utilisée pour déclencher l'alerte n'émet pas un son assez long pour être bien audible de tous. Concernant le calfeutrage du bas des portes, celui-ci n'a pas pu être réalisé par absence de tissus.

Questions :

Est-il possible de prévoir un exercice d'évacuation incendie sur le temps périscolaire ?

Réponse : oui

Lors du 1^{er} conseil d'école, il avait été noté un dysfonctionnement des boîtiers intrusion. Des devis étaient en cours. Qu'en est-il à l'heure actuelle ?

Réponse : L'intervention étant très onéreuse, la mairie cherche un autre prestataire.

5. Organisation de l'activité « Natation »

Le second cycle a concerné les élèves des classes de CE2 et CM1 ; il s'est terminé le 6 février.

Le troisième cycle de natation est en cours depuis le 13 février et concerne tous les élèves de CP et de CE1.

Deux séances seront dédiées aux GS avec les CP de Mme Noisier le 22 mai et 5 juin. Les deux classes de maternelle devaient y avoir accès mais nous avons appris au dernier moment que les maîtres-nageurs n'étaient pas habilités à les recevoir. Les MS de Mme Schuster resteront avec Mme Noisier et ses CE1.

Nous tenons à remercier les parents de maternelle qui se sont mobilisés pour passer l'agrément et dont les enfants ne pourront pas en bénéficier.

6. Programme pHARE

Le programme pHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges. Il a été généralisé à toutes les académies et est obligatoire dans tous les collèges et toutes les écoles élémentaires depuis la rentrée 2022.

Ce programme s'appuie sur la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP). Elle consiste en une série d'entretiens individuels avec les élèves ayant pris part à des pratiques d'intimidation. L'approche est non blâmante et non sanctionnante. Elle a pour but de faire émerger l'empathie et casser si besoin l'effet de groupe.

Etape 1 :

Lorsqu'une situation est portée à la connaissance de l'équipe enseignante, il faut l'objectiver ;

→ Utilisation de la grille des signaux faibles du protocole Non au Harcèlement de 2016

Si les faits observés sont de l'ordre de la gestion de conflits ponctuels, la régulation se fait sur les temps de vie de classe

Etape 2 :

Si on identifie une situation d'intimidation potentielle ou si les régulations précédentes ne fonctionnent

pas, on déclenche la Méthode de Prévention partagée sur 15 jours maximum.

- L'élève « cible » est reçu par la directrice ou un autre enseignant pour lui permettre de parler librement de la situation.
- Une série d'entretiens individuels brefs (environ 3 minutes) avec les élèves ayant pris part à des pratiques d'intimidation sont menés par un autre enseignant que celui qui a reçu la cible. Les « intimidateurs » ne sont pas blâmés, on fait part de la préoccupation collective pour la situation de la cible et on recherche celle de l'intimidateur. L'entretien a pour but de faire émerger l'empathie et recueillir des propositions pour améliorer la situation. A défaut, on informe l'élève potentiellement intimidateur d'un nouvel entretien deux jours plus tard en lui demandant d'être attentif à ce que vit la cible afin d'aider à la compréhension de son mal-être.

Etape 3 :

L'élève « cible » est à nouveau rencontré afin de faire un point et constaté des améliorations dans la situation

Etape 4 :

Si la Méthode de Préoccupation Partagée n'a pas fonctionné, on déclenche le protocole de prise en charge du harcèlement en s'appuyant sur le protocole NAH de 2016 : rencontre avec tous les parents des auteurs, réunions d'équipes éducatives, sanction...

7. Sorties et projets éducatifs

Ecole :

- Marché de Noël
- Spectacle « Où est passée la hotte du père Noël »
- Le rendez-vous des jardiniers le vendredi 12 mai à 17h30
- Vente de torchons en juin
- Elèves du CP au CM2 : journée au stade Ernest Wallon le vendredi 12 mai autour du rugby à 7
- Projet vélo avec sortie

Cycle 1 :

- Danses occitanes avec les CP/CE1 le 14 février
- 13 avril matin : visite au moulin de Perrine à Auriac sur Vendinelle
- 6 juin : parc australien

CP/CE1 :

- Danses occitanes avec les maternelles de 14 février
- Classe découverte du 15 au 17 mai à Eup autour de l'équitation et la nature
- Echanges entre les élèves de CP et CM2 autour de la lecture et des mathématiques

CE2 :

- Animation kaplas le 14 février

Cycle 3 :

- Animation kaplas le 14 février
- 30 janvier : participation au forum des droits des enfants
- 21 avril : sortie à la halle aux grains

Liaison GS-CP :

- Présentation d'albums créés par les GS aux CP.
- Echanges autour des jeux mathématiques de CP sur la semaine des maths
- Chorale. Présentation du spectacle le 15 juin.

Liaison CM2- 6^{ème} : Visite du collège, les élèves passeront 1h en cours avec les collégiens et mangeront à la cantine. La date n'est pas encore fixée.

Liaison crèche- PS :

- Lundi 12 juin : réunion d'informations pour les parents
- Vendredi 16 juin : matinée d'intégration pour les futurs élèves de PS
- Echanges en cours avec la crèche

Questions des parents :

Les élèves de CE2 et CM1 n'ont jamais participé à une classe découverte. Serait-il possible d'en organiser une l'année prochaine ?

Réponse : Cela dépendra des enseignants

8. Budget de l'école

a. Mairie

Lignes budgétaires de 2022 :

9 500 € pour les fournitures

Financement intégral de l'activité « Natation » (bassin + transport)

Financement du spectacle de Noël à hauteur de 1 000 €

Subvention de 3 000€ pour la coopérative scolaire

Lignes budgétaires de 2023 :

9 500 € pour les fournitures

Financement intégral de l'activité « Natation » (bassin + transport)

Financement du spectacle de Noël à hauteur de 1 000 €

Subvention de 3 000€ pour la coopérative scolaire

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le renouvellement du budget dans son intégralité.

b. Coopérative scolaire

Recettes :

- Photos individuelles : 949 €
- Marché de Noël : 2 470 €. Remerciements aux PENCA pour leur investissement dans l'organisation de la tombola et de la buvette.

Dépenses :

- Activité Kaplas : 540 €
- Bus forum des enfants : 225 €
- Acompte classe découverte : 2 500 €
- Cabane de jardin : 399 €
- Petites dépenses

Solde au 27 mars : 11 382,98 €

9. Travaux à l'école

Les poissons sont à nouveau de retour dans le bassin de l'entrée. Cela a ravi les enfants de l'école, avec certains qui les nourrissent chaque jour.

La classe 5 a été restaurée dans le but de supprimer le préfabriqué en location.

Trois classes ont ainsi dû déménager :

- Les MS/GS sont partis dans la classe 5
- Les CP/CE1 a, dans la classe 1
- Les CM1, dans la classe 4

Le déménagement a dû se faire au cours des vacances de février, plus tôt que ce qui avait été annoncé au départ. Cela a demandé un investissement sur le temps personnel des enseignants et du personnel municipal concerné pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions et tenir les délais imposés. Nous tenons à remercier les employés techniques en charge des travaux qui se sont rendus disponibles au besoin.

10. Cantine

Est-ce que le retour des serviettes à table a été fait ? Dans le cas contraire, peut-on mettre à disposition des serviettes papier aux élèves ?

→ Oui, la mairie fera passer un mot d'information par le biais du cahier de liaison pour remettre en place l'ancien système avec fourniture de serviettes en tissu par les parents.

11. Questions diverses

Le retour de Mme Blanc est-il prévu ? Si oui, quand ?

Réponse : On ne peut pas répondre à cela, mais si elle ne reprend pas, nous ferons notre possible pour que M. Soullard reste dans l'école.

La réflexion du bureau LACLAL concernant l'ouverture totale du centre de loisirs sur les vacances de février et avril a-t-elle avancé ?

Réponse : En réflexion. Divers problèmes se posent, notamment celui de la cantine fermée sur ce temps-là, nécessité de passer par un autre prestataire.

Fin de séance : 20h00

Signatures

Président de séance (Directrice) :

Mme Moya



Secrétaires de séance :

Mme Gallen

